

***SOCIETE TOURNAISIENNE DE GEOLOGIE, PREHISTOIRE ET
ARCHEOLOGIE, ASBL (Canton judiciaire : Tournai)***

*Siège social : Musée d'Archéologie, 8 rue des Carmes, B-7500 TOURNAI, Belgique
Revue trimestrielle*

Vol XI, n°4 – MARS 2009



Mortier AM165 en terre sigillée de type Drag. 45 (Tournai)

Editeur responsable : Marianne Delcourt-Vlaeminck, 76 rue de Rosières, 7532 BECLERS (Belgique)

SOCIETE TOURNAISIENNE DE GEOLOGIE, PREHISTOIRE ET ARCHEOLOGIE, ASBL (Canton judiciaire : Tournai)

Siège social : Musée d'Archéologie, 8 rue des Carmes, B-7500 TOURNAI, Belgique

Revue trimestrielle

Editeur responsable : M. Delcourt, 76 rue de Rosières, 7532 BECLERS

ELEMENTS DE CEINTURE D'EPEE DE LA SECONDE MOITIE DU XVI^{EME} OU DU DEBUT DU XVII^{EME} SIECLE PROVENANT DU HAINAUT BELGE

Jean DUFRASNES

Deux éléments en alliages cuivreux, sans doute du laiton, présentant des similitudes firent l'objet de demandes d'identification dans divers numéros de *Détection passion*. Le premier se présenta dans D. P. 33, p. 24, DI 3317-11. Le mot « CONHAN »¹ y est gravé (fig. 1). Une réponse à cette demande fut publiée dans D. P. 34, p. 43, RI 3317-11. Le second, portant l'inscription sibylline composée de deux mots latins « bIs : QUIS »², apparut également dans cette même réponse (fig. 2). Il provient aussi du Pas-de-Calais. La fonction de ces objets demeurait énigmatique et, d'après leur style, les datations proposées oscillaient autour des XVI^{ème}-XVII^{ème} s.³

Il y a quelques années, un prospecteur du Hainaut belge⁴ nous communiqua deux pièces en laiton qui retinrent notre attention en raison de leur décor similaire et inhabituel. Toutes deux provenaient du village d'Harchies⁵ et furent trouvées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre⁶.

¹ Cet objet fut découvert dans le Pas-de-Calais. Dans le département voisin, l'Aisne, une localité s'appelle Coulonges Cohan. « Conhan » pourrait-il correspondre à une ancienne graphie de ce nom de lieu ?

² Ces deux mots se rencontrent inclus dans une inscription gravée sur la lame d'une épée de justice du XVII^{ème} s. conservée au Musée d'Arnhem : « SI DEVS PRO (no) BIS QUIS CONTRA NOS », ce qui se traduit par « SI DIEU EST POUR NOUS, QUI EST CONTRE NOUS » (http://www.hmarnhem.nl/historie_coll_ZWAARD.html)

³ Il en existe peut-être un troisième, quelque peu différent (D. P. 59, p. 22, DI 5909-9). Son décor se compose de traits curvilignes.

⁴ Qu'il nous soit ici permis de remercier les inventeurs des objets décrits dans cet article pour nous avoir autorisé leur étude et publication.

⁵ Ces champs, riches en petit matériel et monnaies des XVI^{ème}-XVIII^{ème} s., ont notamment livré, lors de recherches effectuées ces vingt dernières années, un petit boulet de canon très corrodé (diam. +/- 5,5 cm) et deux biscâiens ou projectiles de couleuvrine (Dufasnes & Parent, 2005, n° 31). Un historien mentionne quelques faits d'arme mineurs s'étant déroulés sur le territoire de ce village entre 1424 et 1794 (Leblois, 1973-1975, p. 41 et suivantes).

⁶ Les dimensions indiquées correspondent à l'état actuel des objets.

A- Globalement de forme trapézoïdale, la première s'apparente aux objets publiés dans D. P. Cependant, ici, le décor⁷ conservé se compose d'un cœur encadré par deux troncs d'arbre (ou deux colonnes ?) auxquels il est attaché par un lien formant une boucle. Le pourtour festonné est ajouré. Aucune trace de rouille ou vestige de rivet ne permet d'appréhender son mode de fixation. Le revers est plat et lisse. L. : 4 cm, l. : 3,1 cm, ép. : 0,2 cm.

Provenance : Harchies. (Fig. 3).

B- La seconde présente une forme rectangulaire. Son extrémité gauche manque. Le même motif composé du cœur attaché orne la plage centrale. Une croix de Saint-André (ou deux hampes croisées sommées par une fleur de lys ?) occupe l'espace compris entre ce décor et l'extrémité droite. Sous le pied de chaque arbre, le bord s'incurve localement en demi-cercle. Ce détail présente une certaine importance comme on le constatera par après. Une perforation située à gauche sur l'axe longitudinal est bordée de traces de rouille. L. : 5,7 cm, l. : 2,4 cm, ép. : 0,2 cm. Provenance : Harchies. (Fig. 4).

Ces deux objets furent repris dans un article consacré à diverses trouvailles, d'époques médiévale et post-médiévale, effectuées dans la région⁸. Les éléments publiés dans D. P. fournirent des pièces de comparaison sans pour autant éclairer leur fonction. La symbolique du décor semblait évidente : « il représente la force de l'amour unissant deux êtres »⁹ et, en ce qui concerne la plaque rectangulaire, l'hypothèse qu'il pouvait s'agir là d'un élément de coffret offert à l'occasion de fiançailles fut avancée. La suite devait révéler, s'il en était encore besoin, la fragilité de certaines hypothèses émises sur base de l'observation d'objets dégradés ou incomplets recueillis hors de tout contexte.

Quelques mois plus tard, un troisième fragment, provenant également de la même zone que les deux premiers, fut découvert.

C- Il s'agit de la moitié droite d'une plaque rectangulaire sortant du même moule que la précédente. La forme et le décor sont identiques (fig. 5). Néanmoins, malgré son état fragmentaire, cette nouvelle trouvaille apportait un élément d'identification nouveau. Ce qui n'était, sur la première pièce similaire, qu'une petite encoche curviligne située sous le pied d'un arbre, apparemment à simple vocation décorative, se révélait ici en tant que vestige d'un anneau brisé, ou plus exactement usé par la pièce qui s'y accrochait. Malgré cet indice, la finalité de ces plaques demeurerait mystérieuse. L. : 4,2 cm, l. : 2,7 cm, ép. : 0,2 cm. Provenance : Harchies.

La découverte d'un quatrième élément, sur le territoire d'une commune voisine d'Harchies, devait enfin permettre d'avancer dans la reconstitution du puzzle.

D- Cette pièce comprend une partie proximale en tout point semblable à l'élément de forme trapézoïdale d'Harchies, mais elle se prolonge pour se terminer en un motif évoquant schématiquement certaines têtes de canidés, ou de monstres, telles celles ornant parfois des boucles ou ferrets de ceinture, notamment au Bas Moyen Âge¹⁰ (fig. 6). Un trait incisé

⁷ Décor sans doute repris au burin après la coulée.

⁸ Dufrasnes & Parent, 2005, n° 28-29.

⁹ Dufrasnes & Parent, 2005, p. 47.

¹⁰ Dufrasnes, 1998 (objet aussi présenté, à titre de pièce de comparaison, dans *Détection Passion*, 59, DI 5921). Dufrasnes & Parent, 2005, n° 1. Dufrasnes & Leblois, 2006.

transversal, relativement profond, séparant ces deux parties, est sans doute à l'origine du bris de l'extrémité distale de l'objet d'Harchies¹¹, et probablement de certains publiés dans *Détection Passion*. Le décor, bien qu'altéré par la corrosion et balaféré accidentellement, se révèle identique à celui des objets décrits précédemment. Trois taches de rouille, disposées en triangle, témoignent de l'usage de rivets en fer pour assurer sa fixation sur le cuir. L. : 6,5 cm, l. : 3,1 cm, ép. : 0,2 cm. Provenance : Hautrage. (fig. 7).

E- Une nouvelle information fut apportée par une cinquième trouvaille (fig. 8). Elle sort du même moule que la pièce précédente mais conserve encore une bonne partie d'un crochet distal tourné vers le revers de la plaque. Trois traces de rouille entourent les perforations

destinées au passage des rivets. L. : 7,2 cm, l. : 3,1 cm, ép. 0,2 cm. Provenance : Antoing (champ de bataille de Fontenoy)¹².

F- Un élément semblable à ceux précédemment mentionnés fut encore découvert en surface d'un champ non loin de Tournai¹³. Cette pièce a subi les outrages de la corrosion mais son décor est encore bien visible. De la rouille obstrue les perforations destinées au passage des rivets de fixation. L'extrémité du crochet manque. Elle sort du même moule que les objets A, D et E. L. : 7,2 cm, l. : 3cm, ép. : 0,2 cm. Provenance : Jollain. (Fig. 9)

Tenant compte de ces trois derniers éléments, les autres garnitures rectangulaires (B et C) ne pouvaient être, elles aussi, que des pièces équipant des ceintures ou des lanières.

La consultation d'ouvrages anglais a livré, semble-t-il, la solution de cette énigme. Le numéro 373 de la publication de Brian Read, *Metal Artefacts of Antiquity*¹⁴, concerne un objet en laiton, de forme allongée, pourvu de trois petits anneaux, venus de coulée et disposés le long du bord inférieur. A ces derniers pendent trois crochets terminés chacun par une patte de fixation. La description peut se traduire ainsi : « Provenant d'une ceinture d'épée. Les quatre parties présentent une décoration florale. La plaque pourvue de trois anneaux est incomplète à une extrémité et possède trois perforations conservant les vestiges de rivets en fer. 67 x 26 mm. Chacun des crochets a une section circulaire avec une terminaison globulaire et deux perforations destinées au passage de rivets conservent des vestiges de ceux-ci. Dimensions : 49 x 21 mm. Datation approximative : 16^{ème} s. West Sommerset ».

A la rubrique *Sword belt fittings* de *Detector Finds 2*, Gordon Bailey¹⁵ décrit et commente de telles attaches de suspension d'épée à décor végétal (p. 47, n° 3 et 5. L. respectives : 7,2 cm et 6,2 cm). Cet auteur nous informe (p. 46) qu'elles étaient achetées en sets, comprenant notamment la boucle de ceinture, durant la seconde moitié du XVI^{ème} s., qu'elles pouvaient comporter deux ou trois anneaux de suspension et que, en ce qui concerne leur fixation, de la rouille trahit l'usage de rivets en fer.

Les objets précédemment examinés dans cette notice, bien que d'un style différent, semblent correspondre à la fonction des pièces anglaises. Une recherche, sur Internet, de sources

¹¹ *La superposition des deux pièces montre qu'elles proviennent du même moule.*

¹² *Il serait téméraire d'établir une relation entre cette découverte et la bataille qui se déroula le 11 mai 1745. Cet élément apparaîtrait bien archaïque dans un tel contexte.*

¹³ *Objet découvert par Monsieur O. Van Reeth et conservé chez l'auteur grâce à l'amabilité de l'inventeur.*

¹⁴ *Read, 2001.*

¹⁵ *Bailey, 1995.*

iconographiques permettant d'appréhender la disposition de ces éléments sur les ceintures d'épée a livré une vision partielle de cet arrangement. Parmi d'autres peintres¹⁶, Anthonis Mor (1519-1576)¹⁷ réalisa les portraits de gentilhommes contemporains. « L'homme au chien », appelé aussi « Portrait d'un gentleman » (1569), le « Portrait of a young man » (1558), le « Portrait of a man in armor » (1558), celui de Philippe de Montmorency (1562) et celui de Philippe II (1549-1550) sont particulièrement intéressants du point de vue qui nous occupe ici. Tous ces personnages portent une épée au côté dont le fourreau est maintenu en place, sans doute plus que suspendu, par une lanière terminée par une pièce métallique (en laiton ?) pourvue d'un crochet¹⁸. Celui-ci est engagé dans un petit anneau, venu de coulée, situé sous une boucle en « 8 » placée sur le ventre, telle une boucle « normale ». Ce type de boucle particulier est bien identifié et reconnu pour participer au système de suspension des épées (Whitehead, 1996, texte p. 71, n° 449-451. Double loop oval sword belt hangers : ca 1500-1630. Baart et al., 1977, n° 207-209¹⁹ : quatrième quart du XVI^{ème} s.- première moitié du XVII^{ème} s.). Nos éléments A, D, E et F semblent correspondre à ces crochets ventraux²⁰. Leur largeur ne permettrait pas qu'ils soient attachés côte-à-côte aux anneaux présents à la base des plaques rectangulaires. De plus, le développement du décor indique que le support se trouvait normalement dans une position horizontale ou proche de celle-ci. Quant aux plaques rectangulaires (B et C), ou à leurs équivalents, les peintures examinées ne les représentent pas, car elles se trouvent cachées par le pan du vêtement. A ce niveau se situait la ou les courroies supportant véritablement le poids de l'épée²¹. Ces appliques étaient fixées sur la ceinture dans une zone comprise entre la hanche et les reins. Notons que l'usure de l'anneau de la plaque C s'est opérée sur son côté gauche, ce qui implique que ce qui y était suspendu exerçait une traction oblique; ce détail serait en accord avec l'usage envisagé ici. Pour la période concernée, quelques rares trouvailles, effectuées lors de fouilles scientifiques, fournissent des exemples de différents systèmes de suspension à crochet(s), sans nous révéler à quoi ces derniers étaient appendus (Lenting, Van Gangelen et Van Westing, 1993, n° 29-31 : 1590-1625. Egan, 2005, n° 1084 : céramique phase c 1630-c 1650)²². Quoi qu'il en soit, ces appliques pourvues de deux ou trois anneaux venus de coulée, sans posséder aucun caractère prestigieux, devaient être d'usage assez peu courant compte tenu du peu d'exemplaires retrouvés²³. Sans doute étaient-elles fréquemment remplacées par des systèmes incluant essentiellement des anneaux, des boucles et des lanières. Ces ensembles dateraient du XVI^{ème} ou du début du XVII^{ème} s.

Quant à la symbolique, que justifierait la présence d'un cœur, évoquant l'amour, sur une ceinture destinée à suspendre une épée ? Vraisemblablement, ce message doit s'interpréter différemment. Ce cœur bien lié ne serait-il pas le synonyme d'un cœur solide, car bien attaché, d'un cœur vaillant, notamment au combat ? On pourrait aussi y découvrir une évocation de la solidité du système de suspension de l'épée. Ces traductions demeurent hypothétiques, mais la symbolique se trouverait ainsi en accord avec son support.

¹⁶ Consulter aussi Berton, 2006, p. 27, fig. 22-23.

¹⁷ 1517-1577 selon d'autres sources.

¹⁸ Pour le distinguer des crochets appendus aux appliques de ceinture positionnées sur la hanche, nous le désignerons comme « crochet ventral ».

¹⁹ Les numéros 190-198 de cette publication concernent toute une série de crochets et de petits accessoires ayant trait à des baudriers ou à des ceintures.

²⁰ A ne pas confondre avec des crochets d'archelle à la typologie bien différente.

²¹ C'est pour cela sans doute que ces appliques sont pourvues de deux ou trois anneaux de suspension. Le poids est ainsi réparti et la stabilité de l'épée mieux assurée.

²² G. Bailey (Bailey 1997, p. 83 et 86) présente des objets similaires. Nous n'avons pu consulter Gaimster, 1988.

²³ Les nombreux sites Internet proposant à la vente des copies d'équipement militaire de cette époque ignorent ce système incluant des appliques de ceinture.

D'autres éléments de suspension d'épée du XVI^{ème} ou du début du XVII^{ème} s. proviennent du Hainaut. Le premier fut découvert par l'auteur en prospection sur la grande villa gallo-romaine de Meslin-l'Evêque²⁴ (fig. 10). Il s'agit d'un crochet, plié accidentellement, muni d'une patte de fixation présentant deux perforations destinées au passage des rivets de fixation ; aucune trace de rouille ne se remarque à ce niveau (L. : 2,4 cm, l. : 2,8 cm, ép. 0,2 cm). L'usage de ce crochet est confirmé grâce à la trouvaille²⁵, près de Binche, d'un élément similaire encore accroché à une plaque de ceinture, déformée, nantie de deux anneaux de suspension (L. : 4,2 cm, l. comprenant le fragment de crochet : 4,7 cm) (fig.11). Grâce à l'amabilité de l'inventeur, monsieur O. Ballez, un autre crochet de suspension d'épée, provenant des déblais du canal à Pommeroeul, nous a été communiqué (fig.12). Bien que fort oxydé, un décor en épi se distingue encore et de légères traces de rouille s'observent dans les deux perforations destinées au passage des rivets de fixation (L. : 5,8 cm, l. : 2,9 cm). Signalons encore trois autres crochets de suspension d'épée, également en alliage cuivreux, trouvés en surface à Harchies. L'un, quoique légèrement plié, est intact (fig. 13). Trois rivets assuraient sa fixation (L. : 4,3 cm, l. : 2,6 cm, ép. : 0,2 cm)²⁶. Les deux autres sont incomplets. Le premier (fig. 14), portant encore des traces de rouille qui attestent la présence de deux rivets en fer disposés en ligne, a perdu son crochet (L : 4,9 cm, l. : 1,7 cm, ép. : 0,2 cm). Ce dernier, bien que déformé, est encore présent sur la seconde pièce (fig. 15). De la rouille indique l'emplacement d'un rivet au sommet de la patte de fixation, patte dont ne subsiste que la partie supérieure²⁷ (L. : 4,1 cm, l. : 1,4 cm, ép. : 0,2 cm). Tous ces crochets possèdent des caractéristiques stylistiques proches.

Deux sites découverts sur Internet montrent des appliques de ceinture d'épée en alliages cuivreux²⁸. Grâce à l'amabilité de l'inventeur, il nous est permis de publier ici l'une d'elles (fig. 16). Il s'agit d'un fragment, notamment orné d'un chevron, conservant les vestiges d'un anneau. Dimensions non communiquées. Région de Saint-Ghislain.

Pour terminer, un crochet provenant des environs de Belœil²⁹ et réalisé dans un alliage cuivreux à forte teneur en étain, ce qui lui confère un aspect grisâtre, mérite d'être signalé (fig. 17-18). Il pourrait s'agir de l'attache se fixant à la boucle de la ceinture et daterait de la période comprise entre 1575 et 1625³⁰. L. : 7,3 cm, l. : 2,1 cm, ép. : 0,3 cm.

Enfin, cet article était terminé lorsqu'une applique de ceinture, provenant de la région de Pommeroeul, a été portée à notre connaissance grâce à l'amabilité de l'inventeur³¹. En laiton, décorée de motifs géométriques, elle se fixait au moyen de deux rivets en fer. Bien qu'aucune détérioration de l'anneau de droite ne se remarque, une petite plaque, soigneusement ajustée et rivetée au dos, le renforce. L. : 4,4 cm, l. : 2,5 cm, ép. : 0,4 cm (fig. 19-20).

²⁴ *Dufresnes 1993, pl. IV, n° 7. Dufresnes 2006, n° 12*

²⁵ *Collection particulière.*

²⁶ *Collection L. Payen.*

²⁷ *Collection S. Parent.*

²⁸ <http://people.zeelandnet.nl/mida/16eeuwsengels.htm> et http://www.bmdt.be/forum/viewthread.php?forum_id=15&thread_id=4177

²⁹ *Conservé chez l'auteur.*

³⁰ <http://home.wanadoo.nl/new-research/musketonhaken.htm>, n° 9.

³¹ *Qu'il nous soit ici permis de remercier Monsieur R. Denis.*

Il n'entre nullement dans nos intentions de faire ici et à tout prix l'apologie des prospections de surface. Néanmoins, il faut souligner le rôle important qu'elles peuvent ou pourraient jouer. Le matériel issu de ces recherches, la plupart du temps découvert épars et isolés de tout contexte³², si il était systématiquement recensé, contribuerait efficacement à l'établissement de cartes de répartition permettant la localisation de centres de production, à l'appréciation de l'étendue de l'aire de diffusion d'un type d'objet et à la reconnaissance de voies commerciales.

Ainsi, il apparaît, dans l'état actuel de nos connaissances, que les éléments de ceinture d'épée de type A-F, et dérivés, se découvrent exclusivement dans la région Lille-Tournai à l'instar des marteaux miniatures (Dufrasnes, 2005). Notons aussi une concentration particulière dans le Tournaisis d'un type de crochets de demi-ceint, rarement signalé ailleurs dans la littérature, ornés d'une rosace et se terminant par une tête de canidé (Dufrasnes, 1998. Dufrasnes & Leblois, 2006. Dufrasnes & Parent, 2005).

Ce constat incline à désigner Tournai comme le centre de production de ces petits objets en laiton. Cette ville, du XIV^e au XVIII^{ème} s., s'illustra dans ce type d'industrie.

³² *Soulignons qu'aucun des objets présentés ici n'est à mettre en rapport avec d'autres vestiges contemporains issus du même terrain. Il s'agit d'artefacts isolés qui, pour autant, ne nous semblent pas dénués d'intérêt.*

Bibliographie

Bailey G., 1995. *Detector Finds 2*, Greenlight Publishing, Chelmsford.

Bailey G., 1997. *Detector Finds 3*, Greenlight Publishing, Chelmsford.

Baart J. et al., 1977. *Opgravingen in Amsterdam, 20 jaar stadskernonderzoek*, Amsterdam.

Berton L., 2006. *Les boucles, II^e partie : du 16^e au 19^e s.*, *Détection Passion*, n° 63, p. 26-34.

Dufasnes J., 1993. *La villa romaine de Preuscamps à Meslin-l'Évêque*, Contribution à la connaissance du site, *Coup d'œil sur Belœil*, 8, n° 54, p. 44-61.

Dufasnes J., 1998. *La collection A. Laurent : le matériel mérovingien et médiéval découvert à Hainin*, L'archéologie en Hainaut occidental, 1993-1998, Amicale des archéologues du Hainaut occidental, VI, *Tournai*, p. 82-85.

Dufasnes J., 2005. *Enigmatiques pendentifs en forme de marteau découverts dans le Nord de la France et le Hainaut belge*, *Bulletin de la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, IX, n° 7, p. 205-232.

Dufasnes J., 2006. *La villa de Meslin-l'Évêque, la découverte et les prospections*. In : *Le Patrimoine du Pays d'Ath, un deuxième jalon (1976-2006)*, (Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, XIX), p. 39-54.

Dufasnes J. & Leblois E., 2006. *Bernissart/Bernissart : nouveau crochet à tête de canidé découvert à Harchies*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 60-61.

Dufasnes J. & Parent S., 2005. *Trente-trois artefacts des XIII^{ème}-XVIII^{ème} siècles récoltés en prospection à Harchies*, *Mercuriales*, XIV, n° 16, p. 37-50.

Egan G., 2005. *Material culture in London in an age of transition, Tudor and Stuart period finds c 1450-c 1700 from excavations at riverside sites in Southwark*, MoLas monograph 19, *Museum of London*.

Fingerlin I., 1971. *Gürtel des hohen und späten Mittelalters*, *Deutscher Kunstverlag, Munich*.

Gaimster D., 1988. *Two post-medieval sword belt fittings from Pyecombe, West Sussex*, *Sussex Archaeological Collection*, 126, p. 245-247.

Leblois Ch., 1973-1975. *Histoire d'Harchies, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 69, p. 1-188.

Lenting, J.J., Van Gangelen H. & Van Westing H., 1993. *Schans op de Grens, Bourtanger bodemvondsten 1580-1850*, *Sellingen*.

Read B., 2001. Metal Artefacts of Antiquity. A Catalogue of Small Finds from Specific Areas of the United Kingdom, Portcullis Publishing, Langport.

Whitehead R., 1996. Buckles 1250-1800, Greenlight Publishing, Chelmsford.

Légendes des illustrations

Fig. 1. Fragment de crochet ventral de ceinture d'épée provenant du Pas-de-Calais. Il porte l'inscription « CONHAN ». Grégory (62), *Détection Passion*, 33, p. 24, DI 3317-11.

Fig. 2. Fragment de crochet ventral de ceinture d'épée, provenant du Pas-de-Calais, portant l'inscription « bIs : QUIS ». Th. de Sourcesur 44, *Détection Passion*, 34, p. 43, RI 3317-11.

Fig. 3. Fragment de crochet ventral participant à un système de suspension d'épée. Harchies.

Fig. 4. Fragment d'applique de ceinture d'épée d'Harchies.

Fig. 5. Fragment d'applique de ceinture d'épée d'Harchies.

Fig. 6. Attache de demi-ceint terminée par une tête de canidé ou de monstre stylisée. Hainin. Vers 1400³³.

Fig. 7. Patte de fixation d'un crochet ventral. Hautrage.

Fig. 8. Crochet ventral de Fontenoy.

Fig. 9. Crochet ventral de Jollain.

Fig. 10. Crochet, plié accidentellement. Se fixant à une applique de ceinture située sur la hanche, il participait à un système de suspension d'épée. Meslin-l'Évêque.

Fig. 11. Applique de ceinture d'épée à laquelle est encore appendu un fragment de crochet. Environs de Binche.

Fig. 12. Fragment de crochet de suspension d'épée des déblais du canal à Pommerœul.

Fig. 13. Crochet de suspension d'épée d'Harchies.

Fig. 14. Patte de fixation d'un crochet de suspension d'épée. Harchies.

Fig. 15. Fragment de crochet de suspension d'épée. Harchies.

Fig. 16. Applique de ceinture d'épée. Collection particulière. Région de Saint-Ghislain.

Fig. 17. Face avant du crochet de la région de Belœil.

Fig. 18. Face arrière du crochet de Belœil.

Fig. 19. Face avant du crochet. Région de Pommerœul

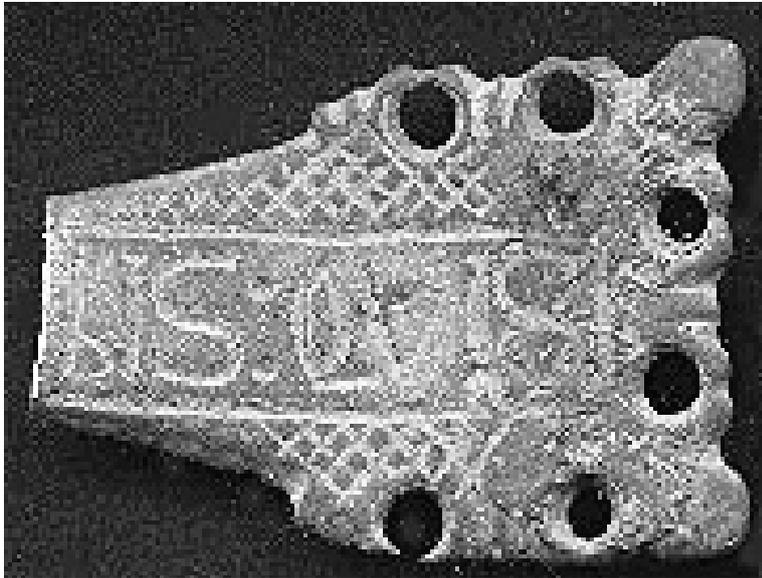
Fig. 20. Face arrière du crochet. Région de Pommerœul

³³ Fingerlin 1971, n° 400 et 407.



1.

Pas-de-Calais



2.

Pas-de-Calais



3.

Harchies



4. *Harchies*



5. *Harchies*



6. *Hainin*



7.

Hautrage



8.

Fontenoy



9.

Jollain



10. Meslin-l'Evêque



11. Environs de Binche



12. Pommerœul



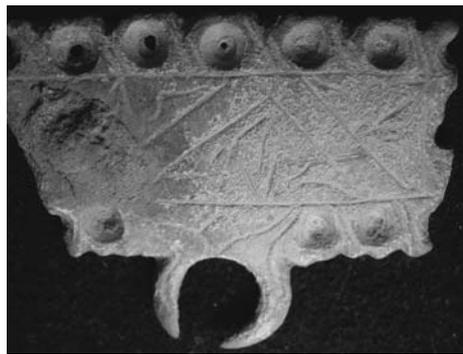
13. Harchies



14. Harchies



15. Harchies



16. Région de Saint-Ghislain



17. Région de Belœil (face avant)



18. Région de Belœil (face arrière)



19. région de Pommerœul (face avant)



20. région de Pommerœul (face arrière)